



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Drogue chez les jeunes Drômois

Question écrite n° 10059

Texte de la question

Mme Lisette Pollet attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la consommation inquiétante d'une drogue de synthèse appelée communément Buddha blue ou Pète ton crâne (PTC) dans les établissements scolaires. Depuis la rentrée 2025, plusieurs élèves du lycée professionnel Amblard, à Valence (Drôme), ont été victimes de malaises graves, nécessitant à plusieurs reprises l'intervention des pompiers et des hospitalisations. La direction de l'établissement a alerté les parents d'élèves et évoqué comme cause probable l'inhalation de cette drogue *via* des cigarettes électroniques ou des puffs. Le PTC, cannabinoïde de synthèse, est interdit mais demeure facilement accessible aux adolescents. Sa consommation, difficilement détectable par les tests de stupéfiants classiques, peut provoquer des effets particulièrement graves : convulsions, pertes de connaissance, hallucinations, crises de panique, troubles cardio-vasculaires ou encore idées suicidaires, comme l'ont rappelé l'assurance maladie et l'Agence nationale de sécurité du médicament. Face à cette menace sanitaire, les chefs d'établissement se trouvent souvent démunis, malgré leurs efforts de sensibilisation. Elle lui demande donc quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour renforcer la prévention et l'information des élèves et des familles et pour mieux accompagner les équipes éducatives confrontées à ce phénomène. Elle lui demande également quelles actions sont envisagées pour lutter plus efficacement contre la diffusion et la vente de ces substances auprès des mineurs et si une coordination renforcée entre les services de l'éducation nationale, de la santé et de l'intérieur est prévue afin de protéger les jeunes.

Texte de la réponse

La prévention des conduites addictives est un enjeu de santé publique. L'action du ministère de l'éducation nationale s'inscrit dans la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027, qui prévoit la mise en place d'actions d'éducation et de prévention dans les établissements scolaires. Il s'agit plus particulièrement de prendre appui sur le levier des compétences psychosociales pour renforcer le pouvoir d'agir des élèves et leur permettre d'adopter durablement des comportements favorables à leur santé. Conformément à l'article L. 312-18 du code de l'éducation, les actions d'information et de sensibilisation mises en place dans les établissements peuvent être proposées par les personnels de santé et sociaux de l'éducation nationale (infirmiers en particulier), mais aussi en lien avec des associations partenaires (c'est le cas par exemple des programmes dits probants soutenus par les agences régionales de santé ou encore des consultations jeunes consommateurs, qui sont des lieux d'écoute ouverts, gratuits et confidentiels, présents dans la quasi-totalité des départements français). Concernant la consommation des nouveaux produits dits Buddha blue ou Pète ton crâne, le ministère a été associé aux travaux engagés en 2025 par le ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées afin de renforcer la vigilance des adultes (repérage, connaissance des signes d'alerte en vue de mieux protéger les jeunes). La sensibilisation sur les risques liés au vapotage (et notamment de substances illicites) est en cours de renforcement auprès des personnels de l'éducation nationale et en particulier des infirmiers.

Données clés

Auteur : [Mme Lisette Pollet](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10059

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 octobre 2025](#), page 8382

Réponse publiée au JO le : [10 février 2026](#), page 1254